

[Home](#)[Principles](#)[Areas of Work](#)[Regions](#)[News](#)[Publications](#)[Legal & human rights](#)[Rights to land & natural resources](#)[Economic, social & cultural rights](#)[Civil & political rights](#)[Gender issues](#)[Human rights mechanisms](#)[African human rights system](#)[Inter-American human rights system](#)[UN human rights system](#)[Guides to human rights mechanisms](#)

La décision sur les droits des peuples autochtones relative aux Endorois oriente une réunion régionale de haut niveau en Afrique

14 Avril, 2011

Les droits fonciers des peuples autochtones et les droits humains des communautés minoritaires ont été débattus à Kampala, en Ouganda, le 4 mars 2011, à l'occasion du premier Dialogue régional d'Afrique de l'Est sur les droits des communautés minoritaires. Cet événement fut le résultat de la collaboration entre de nombreuses organisations nationales et internationales, notamment le United Organisation for Batwa Development in Uganda, Forest Peoples Programme, Minority Rights Group International, Institute for Law & Environmental Governance, Uganda Land Alliance et Advocates Coalition for Development and Environment. Ont participé à ce dialogue des représentants de peuples autochtones et de communautés minoritaires provenant de toute l'Afrique de l'Est, ainsi que des organisations gouvernementales et de la société civile d'Ouganda et du Kenya. Les invités d'honneur étaient entre autres la Ministre d'État de l'Ouganda pour les questions de genre et de la culture, le Président de la Commission des droits de l'homme de l'Ouganda, l'ancien Commissaire de la Commission africaine Bahame Tom Nyanduga, des représentants du Groupe de travail d'experts sur les populations/communautés autochtones de la Commission africaine, ainsi que des leaders autochtones du Rwanda, de l'Ouganda, du Burundi, du Kenya et de la Tanzanie.

Les discussions ont porté, d'une part, sur les normes internationales de droits humains relatives aux peuples autochtones et d'autre part, sur les droits des communautés minoritaires. La récente décision historique de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples concernant les droits fonciers des Endorois, un peuple autochtone et communauté minoritaire du Kenya, a orienté le débat. Les Endorois contestaient leur expulsion de leur terre ancestrale autour du Lac Bogoria, ordonnée par le gouvernement kényan, qui eut lieu sans leur consentement libre, préalable et éclairé, et sans compensation adéquate. Dans une décision historique adoptée par l'Union africaine le 2 février 2010, la Commission africaine a examiné le cas des Endorois et a jugé leur expulsion illégale. La Commission a déclaré que le gouvernement du Kenya avait violé les droits fondamentaux du peuple Endorois protégés par la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples et d'autres instruments internationaux. La dissémination des normes juridiques internationales sur les peuples autochtones et les minorités lors de la réunion a mené la Ministre d'État ougandaise pour les questions de genre et de la culture, Rukia Nakaddama, à souligner la nécessité d'un meilleur partage d'informations dans ce domaine du droit « faisant l'objet d'un grand nombre de recherches ». Elle a insisté sur l'importance et l'utilité d'un tel dialogue, en particulier dans le contexte des dernières étapes de l'élaboration de la nouvelle Politique foncière nationale de l'Ouganda.

Cette décision cruciale de la Commission africaine rappelle aux gouvernements de la région et d'ailleurs leurs responsabilités envers les peuples autochtones et les minorités, dont beaucoup vivent dans des conditions très difficiles. Par exemple, les Batwa, un peuple autochtone du sud-ouest de l'Ouganda, se sont retrouvés sans terre lorsque les forêts qu'ils habitaient (Bwindi, Mgahinga et Echuya dans le sud-ouest de l'Ouganda), ont



L'occasion du premier Dialogue régional d'Afrique de l'Est sur les droits des communautés minoritaires, à Kampala, 4 mars 2011 © UOBDU, FPP

PARTNERS

[United Organisation for Batwa Development in Uganda \(UOBDU\)](#)

WORK THEMES

[African human rights system](#)
[Rights to land & natural resources](#)
[Economic, social & cultural rights](#)
[Civil & political rights](#)

REGION

[Africa](#)
[Uganda](#)

RELATED LINKS

[New Vision Uganda: "Govt to pay Batwa"](#)

[Daily Monitor Uganda: "Minority groups want recognition"](#)

été officiellement reconnues respectivement comme des parcs nationaux et une réserve forestière, aussi tard qu'au début des années 1990. Les représentants Batwa qui ont participé au dialogue ont discuté directement avec la Uganda Wildlife Authority (Autorité ougandaise de la vie sauvage) et la Ministre d'État ougandaise pour les questions de genre et de la culture, qui ont assuré que les Batwa recevraient une compensation pour leur expulsion de leurs terres ancestrales au moyen d'un programme en cours de développement par le gouvernement ougandais.

Lors de la session de clôture, le dialogue a accepté de poursuivre le développement et l'approfondissement d'approches régionales visant à mettre en rapport les peuples autochtones et les minorités avec les institutions étatiques dans le but de promouvoir un respect accru pour les droits des peuples autochtones et des minorités de l'Afrique de l'Est. Les questions principales abordées lors du dialogue ont fait l'objet d'une importante couverture dans les médias nationaux.

[Español](#) [English](#)

FIRST PUBLISHED IN THE ENEWSLETTER

[FPP ENewsletter April 2011](#)